

CONSERVERIE DU LANGUEDOC La conserverie du Languedoc rappelle Confit de canard 4 cuisses 1250 grammes



- Noms des modèles ou références concernés : **Boîtes de confit de canard 4 cuisses 1250 grammes**
- Marque : **Domaine de Langlardie**
- GTIN 3416956411598 Lot Tous les lots identifiés avec l'estampille sanitaire BG 1602001 EO et dont la date de durabilité minimale (DDM) est comprise entre le 05/01/2029 inclus et le 24/02/2029 inclus. Date de durabilité minimale entre le 05/01/2029 et le 24/02/2029
- Conditionnements : **Boîtes de conserve métalliques 1250 grammes.**
- Date début/fin de commercialisation : **du 16/04/2025 au 09/09/2025**
- Température de conservation : **Produit à conserver à température ambiante**
- Marque de salubrité : **BG 1602001 EO**
- Informations complémentaires : **Seules les boîtes avec l'estampille BG 1602001 EO sont concernées.**
- Zone géographique de vente : **France entière**
- Distributeurs : **Super U, Hyper U, U express, Utile**

POURQUOI CE PRODUIT EST-IL DANGEREUX ?

- Motif du rappel : **Certaines boîtes présente un défaut d'étanchéité.**
- Risques encourus par le consommateur : **Défaut de fabrication, défaut d'étanchéité (ex: micro fuites, thermoscellage défectueux) ou anomalies de conditionnement**

QUE FAIRE ?

- Conduite à tenir par le consommateur : **Ne plus consommer, Rapporter le produit au point de vente.**
- Préconisation sanitaire :
Ces produits ont été fabriqués et/ou conservés dans des conditions ne permettant pas d'apporter de garanties sanitaires satisfaisantes. Ces produits sont donc susceptibles de présenter un danger pour la santé des consommateurs.

RECOURS DONT DISPOSENT LES CONSOMMATEURS

- Modalités de compensation : **Remboursement.**
- Date de fin de la procédure de rappel : **jeudi 30 octobre 2025**

Retrouvez toutes les informations sur les rappels de produits sur le site:

<https://rappel.conso.gouv.fr>

Le site des alertes de produits dangereux



FAITES PASSER LE MESSAGE :

Informez vos parents et amis de ce rappel !

Faites circuler l'information au sujet de ce rappel, surtout si vous savez que le produit faisant l'objet du rappel a été offert, prêté ou vendu à quelqu'un d'autre